

193448

17/03/2015 19:25

fs@rfs.fr

De : fs@rfs.fr

A : fs@rfs.fr;

Envoyé : Mardi 17 Mars 2015 19:24

Objet : Fw : tr:_Plateforme_MEDDE_Démocratie_participative,_ouverte_jusqu'au_15_mai

> Message du 16/03/15 15:41
> De : "CNCE Sec adm" <cnce@cnce.fr>
> A :
> Copie à :
> Objet : Plateforme MEDDE Démocratie participative, ouverte jusqu'au 15 mai
>
>

Mesdames, Messieurs les présidents territoriaux,

Vous trouverez ci-dessous un message de la présidente de la CNCE.

>
Nous vous invitons à prendre connaissance de la plateforme mise en place par le ministère, puis à faire suivre le message à l'ensemble de vos adhérents, afin qu'ils puissent éventuellement apporter leur contribution personnelle, s'ils le jugent opportun. Nous vous laissons décider des modalités de cet envoi à vos adhérents. Par exemple, certains d'entre vous jugeront peut-être intéressant d'être destinataires d'une copie des contributions apportées dans le cadre de cette consultation.

>
*Avec nos sincères salutations,
Sandrine Avon, secrétaire administrative*

Copie aux membres du CA.

>

>

A l'attention des présidents territoriaux,

A la suite de l'installation le 19 février 2015 d'une commission spécialisée sur la démocratie participative, présidée par Alain Richard, **une plateforme en ligne** (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/la-democratie-participative-a939.html>) destinée au grand public vient d'être ouverte sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Cet appel, lancé directement aux citoyens pour recueillir leurs avis, leurs expériences ou leurs suggestions, a pour objectif principal d'aider la commission spécialisée dans ses travaux. Leur restitution est prévue fin mai, avant de trouver si nécessaire, une concrétisation dans un texte législatif avant la fin de

l'année.

Je participe à cette commission en tant qu'experte associée et aujourd'hui, il me semble important d'inviter chacun d'entre vous à consulter cette plateforme, à vous y exprimer personnellement et à contribuer ainsi « à l'émergence de nouvelles règles du jeu permettant à notre pays de s'engager de façon irréversible dans une nouvelle démocratie environnementale ».

Vous pouvez le faire en tant que simple citoyen, mais aussi en vous appuyant sur vos expériences de commissaire enquêteur soucieux de l'information et de la participation du public dans l'exercice des missions qui vous sont confiées. Le dispositif de l'enquête publique constitue l'un des maillons essentiels du dialogue environnemental. Il nécessite d'être défendu par les avantages, les spécificités qui le caractérisent. La CNCE s'y emploie autant qu'il lui est possible de le faire.

Vous pouvez l'y aider en apportant vous aussi votre contribution sur [l'espace de consultation publique mis en place sur le site du ministère jusqu'au 15 mai 2015](#).

Je vous encourage vivement à répondre à cette demande de « collaboration citoyenne participative » et à ne pas hésiter à vous rapprocher de vos instances régionales ou départementales pour un éclairage complémentaire.

Je sais que la CNCE peut compter sur vous et vous en remercie.

Avec l'assurance de mon cordial et sincère dévouement.

Brigitte Chalopin,
Présidente de la CNCE

Siège social et secrétariat administratif de la CNCE
COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS
3 Rue Jean Bauhin - 25200 MONTBELIARD
Tél. 03 81 95 14 98 - Fax. 03 81 95 13 82
Courriel : cnce@cnce.fr - Site internet : <http://www.cnce.fr/>

>